



UNIVERSITÉ
EUROPÉENNE
DE BRETAGNE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 4 mai 2012

Délibération n°2012-16

Election du président de l'UEB

Vu le décret 2007-387 du 21 mars 2007 portant création de l'établissement public de coopération scientifique « Université européenne de Bretagne » et le décret 2012-599 le modifiant, et en particulier l'article 9 des statuts annexés

Vu le règlement intérieur en sa version n°6, et en particulier l'article 3

Vu la lettre du 25 avril 2012 par laquelle Guy Cathelineau annonce sa démission dès l'élection de son successeur,

Pascal Olivard, membre du conseil d'administration de l'UEB et candidat à la présidence de l'UEB, a été élu par le conseil d'administration.

Nombre de membres en exercice : 31

Votants : 25	Refus de participer au vote :
	Pour : 24
	Contre : 0
	Abstentions : 1

Délibération adoptée

Visa du Président

Pièces jointes au présent document :

Transmis au Recteur Chancelier des universités le